

LICENCE 2

Mention Droit – Parcours franco-allemand

Semestre 3

UEF L FA 231 Droit des obligations	UEF FA 232 Droit administratif	UEC FA 233	UEC FA 234 Complémentaire 1
<ul style="list-style-type: none">● Droit des obligations (Contrats) (33h CM) et méthodologie (2h CM)● Méthodologie du commentaire d'arrêt et de la dissertation (16h TD)	<ul style="list-style-type: none">● Droit administratif 1 (33h CM) et méthodologie (2h CM)● Méthodologie du commentaire d'arrêt et de la dissertation (16h TD)	<p>1 bloc parmi les deux suivants :</p> <p>1^{er} bloc :</p> <ul style="list-style-type: none">● Droit pénal général (33h CM)● TD (16h TD) <p>2nd bloc :</p> <ul style="list-style-type: none">● Histoire des idées politiques anciennes (33h CM)● Droit pénal général (33h CM)	<p>1 bloc parmi les deux suivants :</p> <p>1^{er} bloc :</p> <ul style="list-style-type: none">● Histoire des idées politiques anciennes (33h CM) + une matière parmi :● Histoire du droit des obligations (22h CM)● Histoire de l'administration (22h CM)● Economie de l'entreprise (22h CM)● Théorie du droit (22h CM) <p>2nd bloc : 3 matières parmi :</p> <ul style="list-style-type: none">● Histoire du droit des obligations (22h CM)● Histoire de l'administration (22h CM)● Economie de l'entreprise (22h CM)● Théorie du droit (22h CM)
33h+2h*+16h TD Crédits 9	33h+2h*+ 16h TD Crédits 9	33h+16h ou 33h+33h 6 ECTS	33h + 22h ou 22h +22h + 22h Crédits 6

* Financés sur les crédits de l'enveloppe pédagogique

Matières par défaut :

UEC L 233 : Le bloc par défaut est le 2nd bloc

UEC L 234 : Le bloc par défaut est le 2nd bloc composé de : Histoire du droit des obligations - Histoire de l'administration - Théorie du droit

Les étudiants ayant choisi le bloc 1 dans l'UEC L 233 doivent obligatoirement prendre le bloc 1 dans l'UEC L 234

Les étudiants ayant choisi le bloc 2 dans l'UEC L 233 doivent obligatoirement prendre le bloc 2 dans l'UEC L 234

Semestre 4

UEF L FA 241 Droit des obligations	UEF L FA 242 Droit administratif	UEC FA 243 Complémentaire 2	UEC L FA 244 Complémentaire 3 1 bloc parmi l'un des 2 blocs suivants :	UEC L FA 245 Langue	UEC L FA 246 Projet personnel & professionnel 2*
<p>Droit des obligations (Responsabilité) (33h CM) et méthodologie (2h CM)</p> <p>●Méthodologie de la dissertation, du cas pratique et du commentaire d'arrêt (16h TD)</p>	<p>Droit administratif 2 (33h CM) et méthodologie (2h CM)</p> <p>●Méthodologie de la dissertation, du cas pratique et du commentaire d'arrêt (16h TD)</p>	<p>1 bloc parmi l'un des 4 blocs suivants :</p> <p>●1er bloc : Droit des affaires (33h CM) avec TD (16h TD)</p> <p>●2e bloc : Finances publiques (33 CM) avec TD (16h TD)</p> <p>●3e bloc : Droit des affaires (33 h CM) et 2 matières parmi :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Construction de l'Union européenne (22h CM) 2. Droit de la peine (22h CM) 3. Comptabilité (22 h CM) 4. Histoire du droit pénal (22 h CM) 5. Matière enseignée sur l'UNJF (si la matière n'est pas enseignée à Rennes 1) 6. Matière enseignée à Rennes 1 dans une autre composante, en L2, au S4 <p>● 4e bloc : Finances publiques (33 h CM) et 2 matières parmi :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Construction de l'Union européenne (22h CM) 2. Droit de la peine (22h CM) 3. Comptabilité (22 h CM) 4. Histoire du droit pénal (22 h CM) 5. Matière enseignée sur l'UNJF (si la matière n'est pas enseignée à Rennes 1) 6. Matière enseignée à Rennes 1 dans une autre composante, en L2, au S4 	<p>●1er bloc : Finances publiques (33 h CM)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Contentieux constitutionnel allemand (12H CM) 2. Einführung ins Öffentliche Recht / Privatrecht (Introduction au droit public/privé allemand) (12H00 CM) 3. Construction de l'Union européenne (22h CM) <p>●2e bloc ::</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Droit des affaires (33 h CM) 2. Contentieux constitutionnel allemand (12H CM) - Einführung ins Öffentliche Recht / Privatrecht (Introduction au droit public/privé allemand) (12H00 CM) 2. Construction de l'Union européenne (22h CM) 	<p>●Anglais ou</p> <p>●Espagnol (30H)</p> <p>ET</p> <p>●Allemand (48h TD)</p> <p>(dont 18H00 d'allemand juridique)</p>	<p>1. Deux activités obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ●Conférence des métiers ●Visite du Service Orientation Insertion, Entreprises <p>2. Une activité parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ●Session de préparation et épreuve du Certificat informatique et internet (C2i) ●Stage d'observation ●Engagement étudiant ●Session de préparation et épreuve de certification en langues ●Session de préparation aux examens ●Session de préparation à la mobilité internationale <p>3. Enseignements spécifiques au PFA (séminaire interculturel franco-allemand, juristische Terminologie)</p>
<p>33h + 2h* + 16hTD</p> <p>Crédits 7</p>	<p>33h + 2h* + 16hTD</p> <p>Crédits 7</p>	<p>33h +16h ou 33h + 22h</p> <p>Crédits 5</p>	<p>33h+12h+12h+22h CM</p> <p>Crédits 5</p>	<p>78h TD</p> <p>Crédits 3</p>	<p>Crédits 3</p>

Les étudiants ayant choisi le bloc 1 ou le bloc 3 dans l'UEC L 243 doivent obligatoirement prendre le bloc 2 dans l'UEC L 244

Les étudiants ayant choisi le bloc 2 ou 4 dans l'UEC L 243 doivent obligatoirement prendre le bloc 1 dans l'UEC L 244

Matières par défaut :

UEC L 243 : 4e Bloc : Finances publiques – Droit de la peine

